



## Fiche 4

### Ils osent

- Le projet *Passerelles* mis en place dans les écoles québécoises regroupe les organismes de justice alternative pour mettre en place une justice réparatrice contre les conflits et l'intimidation.  
[www.rars.qc.ca/mediation-scolaire-et-prescolaire/ecoles-primaires-et-secondaires.html](http://www.rars.qc.ca/mediation-scolaire-et-prescolaire/ecoles-primaires-et-secondaires.html)

- Le collège Schuman à Hombourg (Lorraine) a fait le bilan de la mise en place de la médiation entre pairs au sein de l'établissement depuis 2003  
[www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/IMG/57CHombourgSchuman-2.pdf](http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/IMG/57CHombourgSchuman-2.pdf)



# La médiation entre pairs

## Pourquoi c'est important ?

Le climat scolaire est une question jugée souvent secondaire dans les politiques éducatives, pourtant elle influe grandement sur le bien-être des élèves. La médiation entre pairs contribue à améliorer l'autonomie des élèves dans la gestion de leurs conflits et les relations entre élèves et adultes.

## Comment faire ?

Au collège Croix Maitre Renault de Beaumont-le-Roger, tout a commencé dans le bureau de la CPE. Une formation des classes de sixième sur la connaissance de soi et de la classe avait été montée en faisant appel à une association de l'éducation populaire, AROEVEN. Le projet s'est élargi à la médiation entre pairs en impliquant tous les adultes de l'établissement et a débouché sur un projet Erasmus + en lien avec des établissements de Roumanie et d'Italie, avec des échanges de pratiques. Une délégation de l'établissement intégrant des élèves a pu étudier les « drama » mis en œuvre dans les autres pays au cours d'un voyage d'études.

## Comment cela fonctionne ?

Des intervenants de l'AROEVEN forment des adultes (enseignants, personnels administratifs, parents d'élèves). Les élèves des écoles sont sensibilisés à ce dispositif dans le cadre de la liaison école/collège. Des élèves volontaires sont recrutés dans tous les niveaux à travers une fiche de candidature présentée à la première heure de vie de classe par des élèves médiateurs qui font le tour des classes en organisant des simulations. Le CPE établit un planning, les adultes accompagnateurs doivent donner un jour de disponibilité. Quand pendant l'année un conflit émerge, les élèves concernés s'inscrivent à la vie scolaire pendant la récréation (souvent pour des problèmes relatifs à des insultes, les cas de harcèlement sont traités directement par la vie scolaire). On se retrouve alors au bureau médiation en face de



## Notre avis

Dans son projet syndical, le SE-Unsa propose que la vie scolaire, pleinement intégrée au projet d'établissement pour contribuer au bien-être des élèves, participe à la mise en œuvre de l'enseignement moral et civique et au développement des compétences civiques et sociales des élèves. La médiation entre pairs correspondant parfaitement à cet objectif. Pour cela, le SE-Unsa revendique des équipes éducatives fortes, stables, et formées à la médiation.

la salle des professeurs (le bureau est aussi occupé par la PSYEN). L'élève médiateur fait exposer les faits, écoute, questionne et les reprend. Des engagements écrits des deux parties sont demandés en conclusion. L'adulte accompagnateur reste en dehors du bureau mais peut intervenir quand la médiation n'aboutit pas. On prévient ainsi le problème avant qu'il ne dégénère.

### Ressources

- La page *Médiation entre pairs* du site de l'AROEVEN [www.aroeven.fr/missions/climat-scolaire/la-mediation-par-les-pairs](http://www.aroeven.fr/missions/climat-scolaire/la-mediation-par-les-pairs)
- *Cahiers pédagogiques*, n°523, Le climat scolaire, septembre 2005
- [vousnousils.fr](http://vousnousils.fr) site d'informations éducatives, *Des conflits réglés par les élèves : prévenir la violence scolaire par la médiation entre les pairs*, Fabien Soyez, 14 juin 2017 [www.vousnousils.fr/2017/06/14/des-conflits-regles-entre-eleves-prevenir-le-harcelement-scolaire-par-la-mediation-par-les-pairs-604384](http://www.vousnousils.fr/2017/06/14/des-conflits-regles-entre-eleves-prevenir-le-harcelement-scolaire-par-la-mediation-par-les-pairs-604384)

### L'interviewé

Jean-Pierre Bonaffe-Schmitt est un sociologue français né en 1949, chercheur au CNRS, qui a publié de nombreux articles sur la médiation entre pairs dans le milieu scolaire, en s'inspirant de l'apparition de ces pratiques dans les établissements scolaires des ghettos américains. Ses recherches sont accessibles dans la revue *Spirale*, recherche en sciences de l'éducation, avec un article publié en 2006 intitulé *La médiation entre pairs, une alternative à la violence de l'école*.